



Dates et Conditions d'inscription 2021 aux activités de l'Amicale Laïque



Scannez-moi !

- ➔ **A l'Amicale Laïque : (12 Bd République / angle rue Victor Hugo)**
 - Mercredi 1er septembre : 9h/12h et 15h/19h **pour les anciens adhérents seulement**
- ➔ **Au Forum des Associations Salle Maison Neuve : (avenue Commune de Paris / derrière Naturalia)**
 - Samedi 4 septembre de 9h à 17h30
- ➔ **A l'Amicale Laïque :**
 - Mercredi 8 septembre : 9h/12h et 15h/19h
 - Vendredi 10 septembre : 16h/19h
 - Puis les jours de permanence, dans la limite des places disponibles.
- ➔ **Reprise des activités : lundi 13 septembre 2021**
- ➔ **Vous trouverez tous les tarifs au fil des pages de notre site, onglet « activités » : www.amicalelaïque-bretigny91.fr**
- ➔ **Pour que votre inscription soit effective, vous serez muni (e) :**
 - **De votre moyen de paiement :**
 - ◆ Chèque bancaire ou espèces
 - ◆ Coupons-sport : acceptés pour les Sports et les Danses
 - ◆ Pass'Sport : accepté pour les Sports
 - **Pour les majeurs :**
 - ◆ D'un certificat médical en cours de validité **
 - ◆ [Ou d'un questionnaire de santé Adultes](#) à remplir en toute objectivité *pour un renouvellement de moins de 3 ans consécutifs, et pour le même sport.*
 - ◆ Tous les certificats fournis pour la saison 2018-2019 sont à renouveler.
 - **Pour les mineurs :**
 - ◆ Le certificat n'est plus systématique pour les activités sportives**
 - ◆ Désormais, les jeunes sont soumis à un [questionnaire de santé spécial Mineurs](#) qu'il leur appartient de remplir en toute objectivité avec leurs parents.

** pour le TIR, un nouveau certificat reste obligatoire CHAQUE ANNEE.